



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 octobre 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 septembre 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 octobre 2000

**Organisation des classes de découverte - Subventions à verser aux
écoles**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques
LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc
DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève
RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme
Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine
LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Hervé LAMPIN, M.
Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Alain PAGE, M. Jacques
VANDIER, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.
Mme Marie-Josèphe SOULISSE donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.
M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à Mme Isabelle ANELONE.
M. Robert PLANTECOTE donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Christiane DRAPET,
Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D200491

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 octobre 2000

Affaires Scolaires

**Organisation des classes de découverte - Subventions à verser aux
écoles**

Monsieur Gérard GAUDUCHON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La Directrice de l'école Ernest Pérochon élémentaire nous a informé de son projet d'une classe transplantée et sollicite une participation financière de la Ville de Niort.

En conséquence, la Ville de Niort versera à l'école la participation financière suivante.

COUT DU SEJOUR 700 F/ENF. POUR 5 JOURS

**Tarifs adoptés au Conseil Municipal du
26 juin 2000**

QF	Participation familles	Participation Ville de Niort	Nbre d'en-fants	Participation des familles	Participation de la Ville de Niort
9	700,00 F	-	-		
8	672,00 F	28,00 F	-		
7	644,00 F	56,00 F	-		
6	525,00 F	175,00 F	-		
5	406,00 F	294,00 F	-		
4	301,00 F	399,00 F	3	301 F x 3 = 903,00 F	399 F x 3 = 1 197,00 F
3	210,00 F	490,00 F	6	210 F x 6 = 1260,00 F	490 F x 6 = 2 940,00 F
2	119,00 F	581,00 F	5	119 F x 5 = 595,00 F	581 F x 5 = 2 905,00 F
1	35,00 F	665,00 F	2	35 F x 2 = 70,00 F	665 F x 2 = 1 330,00 F
Participation de la Ville de Niort					8 372,00 F

Ecole	Intitulé bancaire de l'école où sera versée la subvention	Projet	Subvention versée par la Ville de Niort
Ernest Pérochon élémentaire	Section sportive Mme Derrien Marie Claude Rue Max Linder - 79000 NIORT	Classe de découvertes à Lezay	8 372,00 F

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser M. Le Maire ou l'Adjoint Délégué à verser cette participation de la Ville à la coopérative scolaire de l'école Ernest Pérochon affiliée à l'USEP sous le numéro 79191044 et enregistrée à la Préfecture sous le n° 5092. Les crédits seront à prélever sur le Budget 2000 au 922551, compte 6574.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 41
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gérard GAUDUCHON